

MASTER DROIT

DROIT DE L'ENTREPRISE



**DIPLÔME
CONFÉRANT
GRADE DE MASTER
CONTRÔLÉ
PAR L'ÉTAT**

Faculté des Sciences Économiques Sociales et Juridiques (FSESJ)

www.campus-fonderie.fr

OBJECTIF DE LA FORMATION

Le parcours Droit de l'entreprise forme des juristes qui exerceront leur profession au service des entreprises.

Les étudiants du Master suivent une **solide formation juridique** associée à une immersion professionnelle leur permettant d'appréhender les multiples facettes de la stratégie juridique de l'entreprise..

La première année reste une **année de formation initiale** complétant et approfondissant des enseignements de licence distincts en fonctions des parcours. Chaque parcours peut aussi si choisir en outre une option droit des

risques en lien avec le C.E.R.D.A.C.C.

La deuxième année poursuit clairement un objectif professionnel avec des séminaires pointus transversaux ou propres à chaque parcours et dispensés par des enseignants-chercheurs et des professionnels. Il est principalement ouvert par la voie de l'alternance permettant ainsi aux apprentis d'acquérir une expérience professionnelle de 7 à 11 mois.

L'initiation à la recherche universitaire est assurée par la rédaction de différents rapports.

ORGANISATION DES ÉTUDES

En première année le **parcours droit de l'entreprise** forme tant au droit des affaires (droit bancaire, droit des entreprises en difficulté, fiscalité, droit de la consommation comptabilité des sociétés) qu'au droit social (droit de l'emploi, droit social européen et international, protection sociale, gestion des ressources humaines). Par le choix des matières les étudiants peuvent ainsi accroître leur spécialisation dans ces deux domaines du droit de l'entreprise..

La **seconde année** de Master se poursuit par la voie de l'alternance. Elle suppose que, outre la réussite de la première année, l'étudiant dispose d'une entreprise d'accueil pour l'accueillir en apprentissage ou par le biais d'un contrat de professionnalisation. La moitié des activités pédagogique est commune aux deux parcours en seconde année de master pour assurer un polyvalence juridique.

PARCOURS DROIT DE L'ENTREPRISE

Ce parcours a prioritairement pour objectif de former des juristes d'entreprises ayant un savoir-faire dans la création, le fonctionnement juridique et la transmission de l'entreprise ainsi que le développement d'une créativité dans l'élaboration de contrats d'affaires.

Par les options proposées, les étudiants peuvent aussi se spécialiser dans le traitement juridique des questions soulevées par les ressources humaines.



CONDITIONS D'ADMISSION

Sur dossier de candidature via le site monmaster.gouv.fr (pour une admission en M1)

Et via le site [e-candidat](#) (en M2).

Pour les candidat.es non titulaires d'un diplôme conférant le grade de licence, en reprise d'études ou étranger.es voir les conditions sur notre site :

www.campus-fonderie.fr

PROGRAMME

L'ESPRIT :

Polyvalence, transversalité et coopération sont les fils conducteurs de la formation.

Ces parcours forment avant tout un juriste d'entreprise polyvalent capable de faire face aux questions les plus courantes que l'entreprise rencontre (droit des sociétés, fiscalité, contrat de travail, technique contractuelle...).

L'approche transversale conduit les apprentis et étudiants à être sensibilisés aux questions de gestion de l'entreprise.

La coopération est assurée par des rencontres actives avec le monde de l'entreprise propices à favoriser l'insertion professionnelle.

DÉBOUCHÉS- MÉTIERS

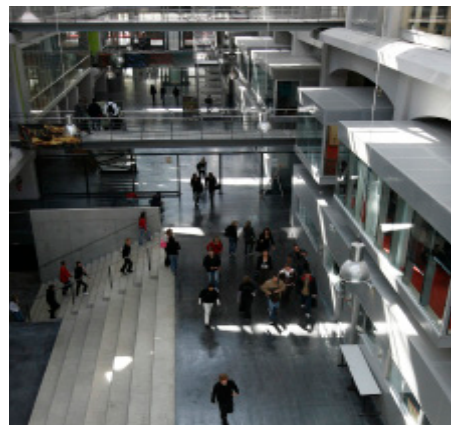
Cette offre de formation débouche sur un large panel d'activités professionnelles :

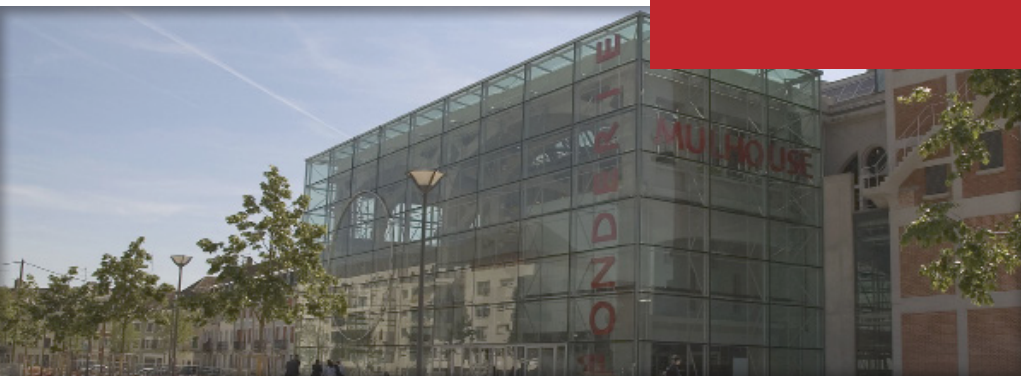
- Juriste d'entreprise
- Collaborateur en droit social de cabinet-conseil
- Responsable des ressources humaines
- Juriste fiscaliste
- Avocat...

LA MÉTHODE :

En première année, les cours et travaux dirigés représentent un volume horaire d'environ 400 heures. De plus, les étudiants participent à des exercices de professionnalisation (stage, clinique du droit, conseils à la création d'entreprise, information des consommateurs).

En seconde année, outre des séminaires représentant environ 400 heures, les apprentis mènent des projets collectifs en collaboration avec des partenaires du monde économique et une simulation de règlement de litige. La présence à l'Université a lieu toutes les deux semaines entre septembre et avril ; l'autre semaine, l'apprenti est en entreprise. À partir du mois d'avril, il est exclusivement en entreprise jusqu'à la fin septembre.





Service d'Information et d'Orientation (SIO)

Maison de l'Etudiant, 1 rue Alfred Werner

68 093 Mulhouse Cedex

Tél : 03 89 33 64 40

Courriel : sio@uha.fr

Site : www.sio.uha.fr

Faculté des Sciences Économiques, Sociales et
Juridiques

Campus Fonderie

16 rue de la Fonderie

68093 Mulhouse Cedex

Pour tout renseignement relatif à l'apprentissage :

CFAU

16 rue de la fonderie, 68093 Mulhouse

tel : 03.89.33.65.90

courriel : cfau@uha.fr

site internet : www.cfau.fr

Responsable du parcours droit de l'entreprise :

Pr. Philippe SCHULTZ

Courriel : philippe.schultz@uha.fr

Damien FALCO

Courriel : damien.falco@uha.fr

Site internet : www.campus-fonderie.fr

Secrétariat : Odile KPODEME

Courriel : odile.kpodeme@uha.fr

Tél : 03 89 56 82 26

